

Registre in-quarto de 263 feuillets ; papier vergé ; filigrane ; cartouche renfermant le mot BAUME. Reliure en basane jaspée. (Ce registre ne contient que les minutes des délibérations)

1633 (1er avril-30 novembre). — -1635 (30 décembre) à 1636 (31 mars). — 1633. Fol. 4 v°. Duel sur les roches St-Etienne entre Jean-Baptiste Jeunet et son frère contre de Gobis et Thomassin. Jean-Baptiste Jeunet et Thomassin ont été tués. Ordre au syndic de faire apporter leurs corps à l'Hôtel de Ville. — Fol. 5. Requête du comte d'Arberg demandant grâce pour le corps de J. B. Jeunet ; un prêtre affirmant d'autre part avoir donné l'absolution à Jeunet, qui avait donné avant de mourir des signes de contrition et de vrai repentir, le corps est restitué aux parents qui pourront le faire inhumer en terre sainte. Quant au corps de Thomassin, il sera inhumé en terre profane, en attendant son procès, d'autant qu'il fut le provocateur du duel (3 avril 1633). — Fol. 13. Visite et présent à la marquise d'Autriche, comtesse de Cantecroix (13 avril). — Fol. 14 v°. Visite au comte de Cantecroix, de retour dans la cité (15 avril). — Fol. 18. Audience du comte de Cantecroix, ambassadeur de l'Infante près de l'Empereur (22 avril). — Fol. 19 v°. Prières de quarante heures aux Cordeliers (23 avril). — Fol. 23-26. Nomination de commis pour aviser aux moyens d'empêcher les brigues aux prochaines élections (30 avril-4 mai). — Fol. 26 v°. Visite et présent au comte de Nassau, arrivé dans la cité (5 mai). — Fol. 28. Arrivée de noble Humbert De Mandre, capitaine de la garnison de Besançon (10 mai). — Fol. 32. Serment de Léonel De Mandre, comme capitaine de la garnison (12 mai). — Fol. 41. Lettres du commissaire Besançon donnant avis de l'avance de la cavalerie suédoise vers Belfort et de ses craintes relativement au siège de Lure (27 mai).—Fol. 48. Inauguration par les gouverneurs des travaux de l'ouvrage et fort qu'ils font élever hors de la porte de Battant ; chacun d'eux conduit un homme et une femme pour commencer le travail. — Fol. 48 v°. Chaque jour une corvée de 45 hommes et de 45 filles fournie par les habitants sera employée à la construction du fort ; la première corvée sera fournie par la rue Saint-Paul (6 juin). — Fol. 53. Cas de peste à Dole (14 juin). — Fol. 54 v°. Renonciation faite par les gouverneurs à tout avantage et libéralités pour consacrer le tout aux fortifications ; invitation aux vingt-huit d'imiter cet exemple (15 juin). — Fol. 56 v°. Réception comme citoyen de Pierre Mathieu d'Auxiron, docteur en médecine, originaire de Baume (17 juin). — Fol. 58. Décision d'après laquelle on n'admettra plus, d'ici six ans, personne à l'hôpital Saint-Jacques, en raison du peu de revenus de l'hôpital et de la notable somme dont il est redevable au receveur (18 juin). — Fol. 59. Réception comme citoyen d'Antoine Pergaud, d'Orchamps-Vennes, en raison des services rendus par lui à la cité pendant la peste ; il fait don de quatre mousquets à l'arsenal (20 juin). — Fol. 63 v°. Election des vingt-huit : « Saint-Quantin : Mre Léonard de Laborde, Mre Gabriel d'Orival, Antoine Saulterey, Jean Belin. — Saint-Pierre : Mre Jean Garinet, Thomas Monrivel, Mre Jean Bonnet, Nicolas Regnaud. — Champmars : Mre P. François Despoutot, Nicolas Marc Coulon, Hugues Macheperin, J. Babouhot. — Le Bourg : Mre Jean Varin, Jean Allemandet, Daniel Clerc, Nicolas Nayme. — Battan : J. Marquis, Cl. Joliot, Bapt. Chevannay, Jean Nicolin. — Charmont : Jean François de Joffroy, Mre Hugues Cabet, Estienne Varin, Pierre Coulon. — Arenne : Mauris Cou-techier, Mre Désiré Jacquelin, Louis Sire, Estienne Bregille ». — Fol. 64. Election de Léonard de Laborde comme président des vingt-huit (24 juin). — Fol. 67 v°. Election des gouverneurs : « Saint-Quantin : Mre Est. Monrivel, Mre Claude Gaudot. — Saint-Pierre : Mr de Sône, Mre Ant. Valle. — Champmars : Mre Daniel Chassignet, Mre Ant. Mareschal. — Le Bourg : Mr le comte de St-Amour, Mre Daniel Chevannay. — Battan : Th. de Joffroy, sr de Novillars, Mre P. Mareschal, sr de Souran.— Charmont : Mre Jean Nardin, Mre P. Ant. Varin. — Arenne : Jean Clerc, Mre Claude Belin » (1er juillet). — Fol. 72 v°. Visite et présent au Provincial des Jacobins de passage dans la cité (8 juillet). — Fol. 75. Réunion des gouverneurs, anciens gouverneurs et notables, pour aviser aux moyens de faire cesser les brigues. Il est décidé qu'en aucun cas on ne s'en remettra au sort (11 juillet). — Fol. 76 v°. Articles au sujet des brigues. Chacun des 28 notables élira 14 gouverneurs, et l'élection se fera à l'Hôtel de Ville et par billets secrets. Les gouverneurs devront prêter serment solennellement « de n'avoir brigué ou fait briguer, donné par soy ou autrui directement ou indirectement or, argent ou autre danrée quelconque », et les vingt-huit prêteront serment « de n'avoir rien reçu directement ou indirectement et de ne donner voix à ceux qu'ils sauront avoir brigué pour estre gouverneur, donné, promis ou fait-promettre quelque chose ». Mesures prises pour la prestation du serment (11-15 juillet). — Fol. 80. Visite du Père Provincial des Jésuites (16 juillet). — Fol. 81. Interdiction de donner aucun banquet ou festin à partir du 1er juin pour empêcher les brigues (16 juillet).—Fol. 86. Fixation du prix du blé des greniers à 20 gros l'émine (20 juillet). — Fol. 91. Demande faite au Chapitre de contribuer aux fortifications. — Celui-ci invoque ses exemptions, privilèges et un certain traité conclu en 1449. - Fol. 91. Visite du sr Tissot, directeur des fortifications, avec les membres du conseil de guerre : il est question du transport de la porte de Battant (30 juillet). — Fol. 94. Visite du P. Buffet, recteur du collège des Jésuites de Besançon (5 août). — Fol. 101. Serment prêté par François de Lisola, avocat, de la cité (20 août). — Fol. 104. Annonce de la prochaine arrivée incognito de la princesse de Lorraine dans la cité. — Fol. 105. Décision de transférer la porte de Battant dans la courtine. — Ordre de payer les pointes de marteaux des maçons qui travaillent au fort. — La chaux sera faite entre « Mortmart et le fort Grifon » au meilleur marché possible (25 août).—Fol. 106. Visite et présents à la princesse de Lorraine ; malgré son incognito, elle les reçoit avec plaisir (26 août).—Fol. 108. Nouvelle visite à la princesse de Lorraine ; on lui fera ainsi une visite chaque semaine (31 août). — Fol. 109 vo. Mauvaise volonté du Chapitre pour la contribution aux fortifications. — On lui donne un

délai de cinq jours pour prendre une résolution, au bout desquels on considérera qu'il refuse toute aide et on avisera (2 septembre). — Fol. 112. Décès de la marquise de Varambon ; condoléances à son mari (7 septembre). — Fol. 112. Fixation des gages à accorder aux quatre mineurs qu'on a fait venir de Giromagny pour les travaux du fort de Saint-Claude : le maître aura 5 francs par semaine (10 gros par jour), les trois autres mineurs 4 francs 1/2 (9 gros par jour) (9 septembre). — Fol. 115 v°. Décès de Jacques Chevannay, trésorier de la cité (16 septembre). — Fol. 117 v°. Election de Jean Belin, notaire, comme trésorier de la cité (17 septembre). — Fol. 120. Nouvelle sommation au Chapitre de contribuer aux fortifications (22 septembre). — Fol. 120 v°. Demande de nouveau délai du Chapitre qui attend une consultation de juriconsultes (24 septembre). — Fol. 124 v°. Prochain départ de la princesse de Lorraine et de sa sœur madame Claude ; visite et présents (30 septembre). — Fol. 127. Réponse du Chapitre au sujet des fortifications ; il consent à contribuer, mais à condition que ce sera comme don gratuit et sans engager l'avenir (4 octobre). — Fol. 128 v°. Fixation du ban des vendanges aux 17 octobre et jours suivants (6 octobre). — Fol. 139. Arrivée de deux nouveaux mineurs de Giromagny pour les fortifications. — Fol. 139 v°. Visite et présent à la princesse de Baden, de passage dans la cité (17 octobre). — Fol. 142. Plaintes contre le « conducteur de la nef », qui demande aux charretiers 10 blancs par char au lieu de six blancs ; on le fait saisir et remplacer par deux conducteurs qui ont prêté serment de ne demander que 4 blancs pour les chariots pleins et 2 blancs pour les chariots vides (21 octobre). — Fol. 147. Avis de l'entrée en Alsace de Gustave Horn avec une puissante armée ; une grande bataille semble imminente. Prières à Dieu pour demander la victoire (3 novembre). — Fol. 154. Nouvelle réponse dilatoire du Chapitre au sujet de sa contribution aux fortifications (14 novembre). — Fol. 155. Décision interdisant aux juges de la cité de juger directement ou indirectement les causes dans lesquelles ils auraient quelque intérêt (16 novembre). — Fol. 161. Te Deum pour l'heureux succès des armes de l'Empereur en Silésie (27 novembre 1633)

1635-1636. — Fol. 167. Visite au duc de Lorraine. Celui-ci après avoir promis ses bons services à la cité, a dit que les troupes du comte Galas et les siennes s'étaient « retirées en quartier pour quelque temps sur la difficulté des vivres en la Lorraine ». Il ajoute que les troupes françaises actuellement en Lorraine ne pourront sans doute y hiverner et qu'il craint qu'elles ne se jettent sur cette province et cette cité. — Visite à Dom Gabriel de Tolède (1er décembre 1635). — Fol. 168 v°. Mesures de défense. Proposition d'accroître pour quelque temps jusqu'à 100 ou 150 hommes le nombre des soldats à la solde de la cité. — Prière à M. d'Anvers de reprendre la charge de la garde de la cité. En reconnaissance des peines qu'il a prises précédemment pendant sept ou huit mois, on lui fera présent d'un plat et d'une aiguière d'argent de la valeur de cent écus. — Tous les citoyens sans exception devront monter la garde (2 décembre). — Fol. 171 v°. Requête des religieuses de N.-D. de Vezelise en Lorraine, demandant refuge dans la cité pour éviter les mauvais traitements des soldats qui désolent le pays (5 décembre). — Fol. 179. Avis donné au prince de Lorraine et à Dom Gabriel de Tolède que les gouverneurs ont des intelligences avec les Français et ont reçu des lettres du prince de Condé et de Dijon. — Pour réfuter ces calomnies, les gouverneurs font voir les lettres reçues, l'une du prince de Condé en réponse à celle qu'ils avaient écrite touchant les marchandises des marchands de Besançon arrêtées à Chalon, venant de Lyon, l'autre de messieurs de Dijon relative à la contagion de cette cité (14 décembre). — Fol. 183. Départ du duc de Lorraine ; il envoie un de ses gentilshommes, Fournier, pour remercier les gouverneurs de « toutes les faveurs et bienveillance » qu'il avait reçues d'eux et les assurer de sa gratitude. Il s'excuse, pressé de partir, de n'avoir pu leur faire visite en particulier, comme il en avait l'intention (18 décembre). — Fol. 188 v°. Refus de la cité d'entrer en conférence avec le Chapitre au sujet de la contribution aux fortifications, l'affaire durant depuis deux ans. — Fol. 189. Messe aux Jacobins pour la prospérité des armes de l'Empereur (26 décembre). — Fol. 192. Félicitations apportées par des commis d'Ornans au sujet du rétablissement de la santé dans la cité (30 décembre). — Fol. 198. Banvin de l'archevêque (5 janvier 1636). — Fol. 204 v°. Conflit avec le Chapitre au sujet de l'inventaire des biens d'un chanoine décédé (13 janvier). — Fol. 209. Requête du baron de Savoyeux, envoyé par le comte de Galas, général des armées de l'empereur, pour exposer la disette actuelle des armées impériales en Alsace, obligées de se nourrir de pains de glands, et demander des secours (14 janvier). — Fol. 216. Réponse à la requête du baron de Savoyeux ; les nécessités où se trouve la cité, obligée en outre de travailler à ses fortifications, empêchent de rien donner. Présent au baron de Savoyeux d'un plat bassin d'argent et d'une aiguière d'une valeur de cent écus (21 janvier). — Fol. 216. Instances du baron de Savoyeux ; le comte Galas est un « homme fort chaud et colère » qui pourrait prendre mal ce refus et en témoigner son ressentiment. Le Parlement, quoique non sujet de l'Empire, a accepté de contribuer pour une notable somme. La cité devrait au moins fournir de la poudre, afin de faire preuve de bonne volonté. — Une nouvelle délibération aura lieu à ce sujet. On fait présent au baron de deux salières d'argent en outre du plat et de l'aiguière (22 janvier). — Fol. 220. Réunion des gouverneurs, anciens gouverneurs et notables ; on donnera au baron de la poudre, mais le moins possible, 4 à 5 milliers, mais en secret (26 janvier). — Fol. 226. Départ prochain de M. de Ville qui verra le comte Galas, puis l'Empereur ; il accepte de présenter au comte les excuses de la cité sur l'impossibilité où elle est de contribuer aux subsides (2 février). — Fol. 226 v°. Arrivée du docteur Froment, maieur, et d'une députation de Vesoul, pour remercier la cité de l'assistance qu'elle lui a prêtée au cours de la peste (3 février). — Fol. 256. Réception comme citoyen de Clériard d'Angin, de Gray, peintre de profession (15 mars). — Fol. 258.

Fixation du prix du blé des greniers à 3 francs l'émine (18 mars). — Fol. 259. Réception comme citoyenne de Jeanne Coney, veuve de feu Philibert de Rieux, de Baume, peintre de profession (19 mars). — Fol. 259 v°. Pénurie de monnaie dans la cité et la province. Désignation de Pierre de Loisy, dit le Parisien, fils de Simon de Loisy, orfèvre, comme essayeur de la monnaie, en remplacement de feu Blaise Orchamp (28 mars).